

Bien accueillir un SPECTACLE VIVANT

État des lieux

Vous souhaitez accueillir un spectacle vivant mais ce n'est pas une activité régulière pour vous. Il est donc préférable de faire un état des lieux de vos conditions d'accueil, pour définir le cadre dans lequel vous allez recevoir ce spectacle. Une fois ce bilan effectué, vous serez plus à même de choisir des spectacles adaptés ! Ce petit aide mémoire, simple, pratique et informatif, peut vous aider.

CONNAÎTRE VOTRE ESPACE D'ACCUEIL

Un théâtre aménagé ? Une salle communale ? Un espace extérieur ? Une école ?

Pensez tout d'abord aux possibilités qu'aura l'équipe artistique d'accéder au lieu (encadrement des portes, largeur des couloirs, dénivelé du terrain...). Pensez également à mettre en place des loges pour les artistes ; sans oublier le public qui doit lui aussi être bien installé ! Pour cela, deux maîtres-mots :

- Visibilité (attention aux poteaux et aux angles morts)
- Confort (le spectacle peut-il se voir debout ou faut-il prévoir des chaises ? Des fauteuils si la représentation dure plus d'une heure ? Y aura-t-il des enfants qui devront aller devant, sur un tapis ?)

Veillez à ce que l'espace d'accueil respecte au mieux la fiche technique du spectacle qui doit vous être transmise par la compagnie (ex : noir complet dans la salle, disposition du public...). Pensez enfin à vérifier que votre lieu soit assuré pour le type de manifestation que vous allez organiser.

CONNAÎTRE VOTRE ÉQUIPEMENT

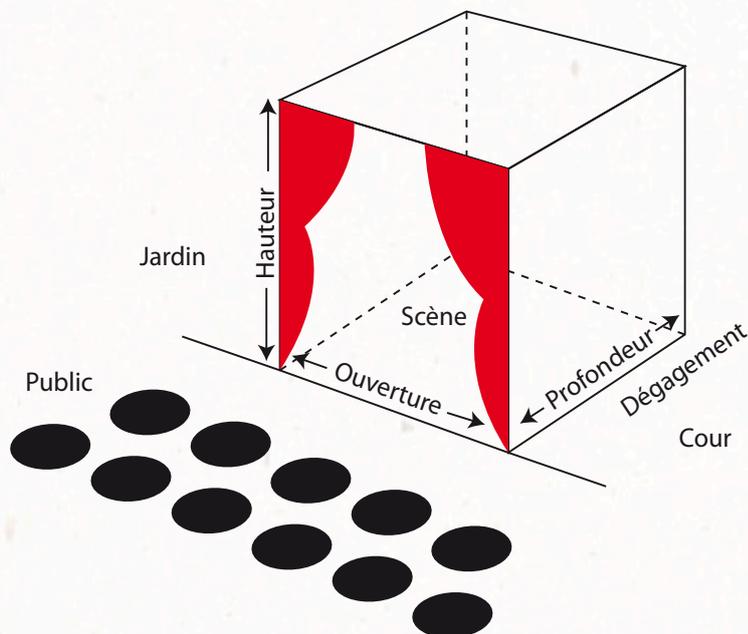
Le son et la lumière sont généralement indispensables à un spectacle. Certains sont entièrement autonomes techniquement... mais il faut souvent de l'électricité ! Pour éviter les mauvaises surprises, le mieux est de faire un inventaire de votre matériel et de le confronter à la fiche technique du spectacle (que la compagnie doit vous transmettre). Pour une meilleure gestion du matériel sur place, pensez à nommer un responsable.

CONNAÎTRE VOTRE JAUGE

Vous devez définir le nombre de personnes (jauge) que vous attendez pour ce spectacle (ou au moins un ordre de grandeur). En effet, certains spectacles, pour différentes raisons, ne peuvent se jouer que devant un public restreint.

CONNAÎTRE L'ESPACE SCÉNIQUE QUE VOUS AVEZ À PROPOSER

L'espace scénique est l'espace dans lequel évoluent les artistes. Il se présente comme suit : ouverture (O) x profondeur (P) x hauteur (H). Pensez à indiquer à la compagnie si la scène est surélevée ou pas, et s'il y a des points d'accroche (utiles pour le cirque). Vérifiez également si vous avez du dégagement (espace permettant d'accéder au plateau sans être vu du public). Il peut être sur les côtés et/ou en fond de scène. Attention, sur scène il n'y a ni droite, ni gauche... seulement cour ou jardin !



CONNAÎTRE LE CADRE DANS LEQUEL S'INSCRIRA LE SPECTACLE

Quel public accueillez-vous ? Des enfants ? Des adultes ? Seront-ils captifs (séance scolaire, spectacle de Noël...) ou libres (spectateurs de salles, passants dans la rue...) ? Pratiquez-vous une entrée gratuite ou une entrée payante ? Agissez-vous dans le cadre d'un projet de sensibilisation à un sujet ? Répondre à ces questions vous permettra de trouver le spectacle le plus adapté à la situation. Par exemple, beaucoup de compagnies proposent des dispositifs pour inscrire leurs spectacles dans différentes thématiques. Parlez-en avec elles !

COMMUNIQUER AUPRÈS DU PUBLIC

Communiquer, c'est viser un ou plusieurs publics. Il y a, bien sûr, vos spectateurs habituels, mais aussi ceux qui seraient susceptibles d'être intéressés ! Une fois que vous les aurez définis, il conviendra d'annoncer votre événement à travers différents supports (affiches, tracts, communiqués, programme, newsletter, journée d'information...) dans les lieux qu'ils ont l'habitude de fréquenter (salles de spectacles, commerces, associations, établissements publics, rue...). N'oubliez pas les médias (presse locale ou nationale, journaux municipaux, radios, télévision...) Attention, eux aussi il faut bien les choisir ! Bien choisis, ils peuvent représenter des relais indispensables à votre action. Enfin, pensez à prévenir les professionnels que vous connaissez afin qu'ils puissent eux aussi découvrir le spectacle !

PRÉPARER VOTRE BUDGET ET LES « PLUS PLUS »...

Les tarifs présentés dans ce catalogue sont Toutes Taxes Comprises. Il convient d'y ajouter parfois une TVA à taux réduit (5,5 %) ainsi que les défraiements (frais de déplacement, repas et hébergement des artistes et accompagnants). Il est primordial, pour que le séjour de la compagnie se passe le mieux possible, de bien discuter avec elle de ce point afin de trouver la solution la plus adaptée. De même, discutez précisément avec la compagnie de tout matériel technique spécifique nécessaire. Enfin, n'oubliez pas de prévoir le paiement des éventuels droits d'auteurs (SACD, SACEM, autres...).



Utopie, spectacle de fin d'année des étudiants de l'école de cirque de Chambéry, présenté à Font'Art. Crédit : Patrick DENIS